

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
AUGUSTE DUMAS**

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MARS 2017



RAPPORT ANNEE 2016

SOMMAIRE

- RAPPORT MORAL

- DONNEES CHIFFREES GLOBALES

- RAPPORT ACTIVITES 2016

** Les activités hebdomadaires*

** Enfance jeunesse*

** Actions culturelles*

** U.V.A. Vie Associative*

** Autres actions -Gestion des équipements*

** Rappel tarifs 2016/2017*

** Rappel projet associatif*

- RAPPORT FINANCIER 2016

** Bilan*

** Compte de résultat*

- PROJET- OBJECTIFS 2017

- BUDGET PREVISIONNEL 2017

RAPPORT MORAL

Je déclare ouverte la **46^{ème} assemblée générale ordinaire** de notre association **MJC Auguste DUMAS** et je vous remercie de votre présence.

Notre association, agréée d'éducation populaire depuis sa création en 1971, œuvre en s'appuyant sur les fondements de celle-ci, à offrir à ses adhérents un lieu de ressourcement, d'épanouissement personnel et de participation à la construction d'une société plus solidaire.

Dans cette période, marquée par un contexte économique et sociétal bouleversant certaines valeurs, notre association ajuste son projet associatif régulièrement, d'une part pour s'adapter aux besoins de ceux qui la fréquentent, mais aussi permettre à un plus grand nombre de le faire et d'autre part, permettre un accès à des activités et services adaptés et de qualité. Ainsi à la demande de la municipalité en fin d'année, nous accueillons dans les locaux, depuis le 1^{er} janvier le jardin d'enfants.

En termes quantitatifs, on constate une stabilité, voir une hausse dans l'ensemble des secteurs malgré la profusion d'offres de loisirs et d'activités socio-culturelles sur le bassin du Puy, ce qui illustre non seulement le dynamisme de la MJC mais aussi la qualité des relations qui s'y créent.

Chaque année, nous nous fixons lors de l'Assemblée Générale des objectifs visant à :

- reconduire, améliorer les actions entreprises et en développer de nouvelles avec la préoccupation constante d'agir pour tous les publics mais avec une attention particulière pour les familles qui connaissent des difficultés économiques et sociales,
- faciliter l'accès aux différentes pratiques et activités avec des tarifs adaptés,
- enrichir l'environnement éducatif,
- apporter un soutien aux associations tout en favorisant l'apprentissage de la citoyenneté.

Le bilan de l'année 2016 dans les différents secteurs d'activités de la MJC montre que ces différents objectifs sont atteints. Le rapport d'activités apportera toutes les précisions

Dans le domaine des activités hebdomadaires, la MJC a proposé un panel d'activités culturelles, de loisirs, sportives très varié. La plupart d'entre elles fonctionnent depuis de nombreuses années. Elles sont animées par des bénévoles aux compétences reconnues et par des professionnels. Cette année, une seule activité nouvelle parmi celles proposées a pu s'ouvrir. Malgré cela et le départ de deux activités, le dynamisme des autres activités a permis de stabiliser quasiment le nombre d'adhérents.

Le fil rouge, notre journal interne et semestriel permet de faire le lien entre les adhérents et d'informer sur la vie interne de la MJC. Il est très apprécié de tous.

Dans le domaine enfance/jeunesse qui je le rappelle, constitue un des piliers de la MJC, il a été constaté une nette augmentation des journées réalisées. Le projet éducatif qui s'inscrit dans le cadre d'une éducation complémentaire aux différents environnements de l'enfant : famille, école, activités associatives, a été à nouveau plébiscité lors de l'enquête triennale de satisfaction réalisée cette année au cours du second semestre. Cette enquête triennale constitue un moment clé pour l'équipe car en se mettant « quelque peu en danger », les résultats lui permettent de réajuster tous les trois ans ses projets éducatifs et pédagogiques, mais aussi de réadapter si besoin le fonctionnement des accueils (ouverture, encadrement, tarification,). En effet, l'équipe d'animation construit les projets pédagogiques avec la préoccupation d'éveiller la curiosité et la compréhension des enfants, de favoriser l'esprit de tolérance et l'apprentissage des règles de vie en collectivité tout en donnant à chacun la possibilité de trouver sa place, mais aussi de lui permettre de s'ouvrir vers l'extérieur. Les enfants sont régulièrement associés à apporter leur avis sur les projets et les activités. L'action « petits boulots d'été », conduite conjointement avec la commune avec le partenariat depuis sa création de l'OPAC, et dont c'était la vingtième édition a encore une fois été très appréciée puisque 42 jeunes y ont participé. Cette action leur a permis cette année encore de se côtoyer dans le cadre d'une première expérience professionnelle. Elle a également l'intérêt de porter un autre regard sur la jeunesse et sur ses capacités à se mobiliser pour embellir la commune.

Dans le domaine de l'appui aux associations et aux bénévoles, l'U.V.A. a poursuivi les rencontres avec les associations sur différents secteurs géographiques afin d'avoir une meilleure connaissance des besoins. Les participants, même si le nombre n'était pas celui espéré, ont été ravis de cette initiative. Les recentrages des modules de formation semblent avoir répondu aux attentes des bénévoles. Cette année encore, le module de formation prévention incendie a réuni plus de 20 participants. Les autres modules ont quasiment tous été mis en œuvre avec un nombre suffisant de participants.

L'U.V.A. a participé pour la 5^{ème} année consécutive à la formation des services civiques. Trois sessions ont été organisées sous la coordination de la DDCSPP. Le rôle de la MJC, et plus particulièrement de Josiane, est d'animer un module traitant de l'éducation populaire et des associations, d'accueillir et d'assurer le bon déroulement de ces journées et d'en gérer la partie comptable. Il est à noter également la participation régulière de Jacques VOLLE, Maire, lors de la demi-journée animée par la ligue de l'enseignement consacrée à l'engagement.

La MJC est également Point d'Accueil à la Vie Associative (PAVA) et de ce fait a reçu une quinzaine d'associations ou d'individuels qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches ou questionnements.

Un bémol cependant dans l'activité bien remplie de l'U.V.A. concernant l'élargissement de l'action vers d'autres publics qui n'a pu avancer cette saison. Cette question restera donc posée pour 2017.

La MJC apporte aussi son soutien aux associations locales dont plusieurs sont adhérentes. Les mises à disposition, les aides logistiques, et autres services, projets en commun sont encore cette année en augmentation.

Dans le domaine de l'action culturelle qui s'articule autour de la mise en place de spectacles, de temps forts et d'accueil en résidence d'artistes professionnels, les résultats en 2016 ont été en hausse. Les troupes accueillies ont été plus nombreuses, la moyenne de spectateurs lors de la programmation a été plus élevée qu'en 2015, et le temps fort Léopard d'Hiver a eu un nombre d'entrées très supérieur aux années précédentes. Tous les spectacles proposés ont été de qualité et la majorité du public, qui a été très diversifié, a semblé ravi d'avoir assisté à l'un ou à plusieurs de ces spectacles.

Les orientations prises en termes de réduction de spectacles et de la mise en place d'une prestation forfaitaire pour les troupes amateurs ont démarré en septembre. Il nous faudra attendre l'année prochaine pour connaître les effets financiers de ces décisions. D'ores et déjà, les troupes amateurs accueillies durant le dernier trimestre 2016 et celles programmées jusqu'en avril 2017 ont accepté sans aucune réserve ces décisions.

Concernant notre gestion financière, nous constatons cette année que la gestion rigoureuse des dépenses menée depuis plusieurs années nous permet de présenter un équilibre financier pour 2016. Cet équilibre reste encore fragile. Les comptes 2016 font ressortir des éléments positifs, comme le maintien de la plupart des partenariats financiers avec pour certains une hausse et une augmentation de notre autofinancement qui est signe de bonne santé. Je tiens à remercier le club de karaté qui cette année, connaissant ces difficultés a tenu à nous reverser intégralement les participations des adhérents enfants.

Toutes ces préoccupations budgétaires ne doivent pas nous faire oublier que c'est l'engagement de tous : bénévoles, salariés, partenaires qui permet la pérennité de la MJC, son développement mais aussi sa reconnaissance sur une bonne partie du département. Aussi, je tiens à adresser mes remerciements :

A l'équipe de permanents 2016 : Agnès, Olivier, Corine, Pierre, Alex, Sidonie qui sous la direction de Josiane sont soucieux du bon fonctionnement de la MJC, s'attachent à promouvoir et à développer son projet associatif. Ils sont tous très impliqués et conscients de l'importance de proposer un service de qualité. Ils font preuve d'adaptabilité pour assurer le quotidien et faire face aux imprévus. La formation leur permet d'acquérir des compétences complémentaires qu'ils mettent au service des adhérents et de leur sécurité à l'exemple d'Agnès qui comme je vous l'ai dit s'est engagée dans un diplôme d'état. Merci aussi aux jeunes étudiants qui viennent étoffer l'équipe pendant les vacances scolaires.

Aux bénévoles de la Maison, qui sont nombreux et fidèles pour la plupart depuis des années et pour un grand nombre d'entre eux que l'on retrouve au sein du Conseil d'administration, des animations d'activités mais aussi à l'encadrement des formations de l'U.V.A. Je le répète avec plaisir à chaque Assemblée Générale : vous êtes les chevilles ouvrières de la MJC. Vous y apportez vos compétences, votre envie de partager vos savoirs faire et vos réflexions.

Un merci particulier aux membres du bureau qui se réunissent souvent pour la gestion quotidienne et qui selon leurs fonctions donnent beaucoup de leur temps, qui sont toujours présents lorsque la MJC participe à des manifestations locales comme le téléthon et le marché de Noël. Un merci particulier à Malou GUIGON, une des plus fidèles et plus anciennes bénévoles, très investie dans la vie de la Maison. Cette fidélité et cet engagement viennent d'être officiellement reconnus par l'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Merci à tous nos partenaires et à notre partenaire principal et privilégié qu'est la commune d'ESPALY qui nous accompagne financièrement dans l'exercice de nos activités statutaires et pour les missions de service confiées, qui nous met à disposition gratuite des locaux en prenant à sa charge leurs frais de fonctionnement. Je souhaite que nous continuions à entretenir ce partenariat basé sur le respect et la transparence. Merci à Jacques VOLLE de participer régulièrement à l'ensemble de nos travaux.

Je remercie bien évidemment la DDCSPP, notre autorité de tutelle et tous nos autres partenaires qui ont soutenu nos actions durant l'année : le Conseil départemental, la Communauté d'Agglomération, la CAF, l'OPAC, et la DRJCSPP. Que les représentants de ces institutions, organismes, collectivités qu'ils soient Elus ou salariés, et avec qui Josiane travaille régulièrement soient également remerciés.

Merci à l'ensemble de nos annonceurs qui nous permettent de réaliser une plaquette annuelle de qualité ainsi qu'à la presse locale qui relaie régulièrement nos actions et manifestations.

Comme je l'ai annoncé l'an dernier, je quitterai ce soir mes fonctions de Présidente, mais je ne quitte pas la MJC car je reste avant tout une militante associative et souhaite continuer à développer avec vous notre maison, dans le respect des valeurs de l'Education populaire. Chacun doit continuer à s'y sentir accueilli et respecté, quelques soient son âge, son sexe, sa culture, et ses capacités. La MJC Auguste DUMAS, à l'image de son fondateur, doit rester un lieu où il est possible de confronter des idées, de débattre sans peur d'être stigmatisé. Elle doit être le lieu où s'expriment les valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité mais aussi solidarité.

**La présidente,
Elisabeth AMIGUET**

DONNEES CHIFFREES GLOBALES 2016

ENFANCE JEUNESSE	2016	<i>Pour mémoire 2015</i>
Petites vacances	691	585
Eté	730,5	682
Périscolaire matin et soir	567	532
Périscolaire mercredi	520,5	408
Petits boulots été	42	55
ACTION CULTURELLE		
Programmation amateurs	6 spectacles – 312 entrées	<i>7 spectacles – 277 entrées</i>
Programmation scolaire	5 spectacles – 810 entrées	<i>6 spectacles - 754 entrées</i>
Lézard d’hiver	359 entrées	<i>365 entrées (dont 100 gratuites)</i>
Accueil de résidence	8 compagnies	<i>4 compagnies</i>
ACTIVITES HEBDOMADAIRES		
Activités	22 soit 44 heures de pratique	<i>24 soit 48 heures de pratique</i>
Adhérents	515 dont 20 associations	<i>538 dont 19 associations</i>
U.V.A. – VIE ASSOCIATIVE		
Formations service civique	3 sessions (6 jours) - 73 jeunes	<i>2 sessions – (4 jours) 46 jeunes</i>
Modules de formation	4 modules – 47 participants	<i>4 modules – 41 participants</i>
Finalisation en janvier et février 2017	Une vingtaine d’association	<i>19 associations</i>
P.A.V.A.	Une dizaine d’association	<i>Une dizaine d’association</i>
Mise à disposition locaux et/ou matériel – aide logistiques -	130 mises à disposition ou autres + TAP en moyenne 9h/semaine + école 4h/semaine	<i>107 mises à disposition ou autres aides + TAP en moyenne 8h/semaine + école 3h par semaine</i>

LES ACTIVITES HEBDOMADAIRES

22 activités ont fonctionné **du lundi au samedi** de manière régulière. Durant les vacances scolaires, la plupart s'arrêtent, ce qui permet de réduire les coûts pour les activités encadrées par des professionnels et de laisser se reposer les bénévoles. Elles nécessitent un suivi permanent et une adaptation constante aux besoins du public.

AIKIDO	8	Michel PROUVEZE
BADMINTON	24	Elisabeth VIALLE et Nathalie EYRAUD
BUQUI	13	Patrick HERVOIR
CHORALE	47	Frédéric JANON et Claudine ARNAUD nouvelle présidente Direction et accompagnement : Jacqueline ESQUIS et Greg FILLIAT
COUNTRY/ROCK	11	Josiane BUFFERNE et Patrick LIOGIER
COUVIGE	16	Colette MOSNIER
ATELIERS DANSE et FITNESS	48	Carol ESCALLIER
DENTELLE	13	Evelyne RAMPON
CLSH	134	Agnès COSME et Josiane MIALON
GYM SANTE	6	Eric CIVET
HANDISPORT	9	Didier AZAS
KARATE ENFANTS	15	Olivier REDON
MAGIE	12	Romain FAYEL et Michel BARRES
MULTISPORTS	15	Olivier REDON
MULTISPORTS ENFANTS	8	Olivier REDON
PATCHWORK	10	Yolande THIVEL
PEINTURE SUR BOIS	13	Valérie BREUIL
PEINTURE SUR SOIE	5	Malou GUIGON
POTERIE	12	Christian GILLOT et Nadine PAGES
GYM DIABETE	30	Réseau diabète
THEATRE ADULTES	12	Angélique GOUTTSOULARD
UVA	19	Josiane MIALON et Formateurs U.V.A.
C.A. et SOUTIEN	15	
ASSOCIATIONS	20	
TOTAL 2016	515	

Caractéristiques des adhérents :

	Sexes		Lieux d'habitation		Ages					
	Hommes	Femmes	Espaly	Autres Com-munes	3/9	10/13	14/20	21/34	35/60	+ 60 ans
2016	43 %	57 %	37 %	63 %	26 %	14 %	4 %	7 %	21 %	28 %
2015	46 %	54 %	35 %	65 %	25%	14%	5 %	7%	24 %	25 %

2 activités dont le tir à l'arc (l'une des plus anciennes de la MJC) et le chant, qui comptaient en 2015, **46 adhérents** ne fonctionnent plus depuis la rentrée 2015/2016. Hormis l'atelier de peinture décorative, composante de l'activité peinture sur bois, les **3 activités nouvelles** proposées (danse contemporaine, tango argentin, théâtre ados) n'ont pu s'ouvrir faute de pratiquants. Globalement toutes les activités existantes ont maintenu voir augmenté leur effectif, ce qui a permis d'atténuer en partie la perte des adhérents.

LE SECTEUR ENFANCE JEUNESSE

1 - LES ACCUEILS DE MINEURS AGREES :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les données quantitatives des accueils de mineurs doivent être fournies tels que les textes l'imposent, à savoir :

. L'accueil EXTRASCOLAIRE (CLSH) comprend seulement les périodes de vacances

. L'accueil PERISCOLAIRE comprend les heures avant et après l'école mais aussi la journée du mercredi.

Pour autant, le mercredi comprend :

De 7h30 à 8h30 l'accueil d'une vingtaine d'enfants de l'école publique

Dès 7h30 pour la demi/journée ou la journée : une vingtaine d'enfants n'ayant pas école

Dès 11h30 : une douzaine d'enfants de l'école publique pour le repas et la demi-journée.

Pour les familles qui déposent leur enfant pour au moins une demi-journée, cet accueil est géré par la MJC comme de l'extrascolaire (fonctionnement, tarification,...), mais n'est pas considéré comme tel par la CAF et le Département.

→ **DONNEES CHIFFREES EXTRASCOLAIRE (CLSH) (vacances)**

. **134** enfants ont fréquenté le centre qui a été ouvert **98** jours de 7h30 à 18h30. Le centre a été fermé deux semaines en été et une semaine à Noël.

. **1421** journées/enfants (12896 heures réalisées – 11372 heures facturées) ont été réalisées soit une augmentation de 106 journées/enfants par rapport à 2015. Répartition des journées/enfants : 691 sur les petites vacances et 730,5 pour l'Eté

Caractéristiques des enfants

ANNEE	Moins 6 ans	6 à 9 ans	Plus de 10 ans	nouveaux	Espaly
2016	59	59	16	38*	86 (65%)
2015	50	58	23	45	85 (65%)

*dont 26 de moins de 6 ans et 29 d'Espaly

Répartition des enfants selon le quotient familial :

	- 381	381 à 533	533 à 686	686 à 838	838 à 991	991 à 1143	+1143
2016	12 %	10 %	12 %	16 %	5 %	8 %	37 %
2015	11 %	16%	11%	10%	3%	14%	33%

→ **DONNEES CHIFFREES DU PERISCOLAIRE (tous les jours avant et après l'école + mercredis)**

Accueils matins, temps d'étude et soirs soit 13 h/semaine : 65 enfants de l'école publique ont fréquenté les accueils matins et soirs soit 3417 heures réalisées. Le taux de fréquentation est variable selon les temps d'accueil : Matins : 60 % - Soirs 40 % répartis entre 16h30 et 17h30

Accueils mercredis en demi ou en journée : 66 enfants soit 520 journées/enfants ont été réalisées (5251 heures réalisées)

Caractéristiques des enfants en périscolaire

Moins 6 ans	6 à 9 ans	Plus de 10 ans	Espaly
30	72	29	87

Répartition des enfants selon le quotient familial :

- 381	381 à 533	533 à 686	686 à 838	838 à 991	991 à 1143	+1143
11 %	4 %	14 %	16 %	8 %	10 %	37 %

Variations de 2010 à 2016, (2010 année de référence avec une fréquentation très importante dépassant la capacité : accueil des moins de 4 ans, effet attractif après l'agrandissement - pour une meilleure visibilité les journées/enfants de 2016 péri ont été ramenées à la méthode journées facturées)

Année	Mercredis	Petites vacances	Été	Péri	Total
2016	520,5	691	730,5	567	2507
2015	408	585	682	532	2207
2014	597	509	709	688	2503
2013	505	419,5	686,5	586	2197
2012	600,5	540,5	808	673,5	2622
2011	516	720	844,5	740	2820
2010	655,5	712,5	777,5	709	2854

LE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS

L'ENCADREMENT a été assuré par 5 animateurs permanents diplômés ou/et qualifiés : aidés par un service civique depuis le 15 août. Deux d'entre eux assurent également les fonctions de direction.

Pour les périodes de vacances (été notamment), ont été recrutés de jeunes étudiants ayant le BAFA ou en cours de formation.

LA FORMATION DES ANIMATEURS

- . 1 animatrice permanente a terminé et obtenu le BAFA et a participé au module de comptabilité associative
 - . 1 animateur permanent s'est engagé depuis le mois de septembre dans le cursus BPJEPS (18 mois)
 - . 1 nouvelle animatrice étudiante de la commune qui avait intégré l'équipe en 2015 a terminé et obtenu le BAFA
 - . Comme chaque année, la directrice du centre de loisirs a validé son PSE1 (premier secours en équipe niveau 1)
- Tous les animateurs permanents ont participé à la formation prévention incendie.

L'ENQUETE TRIENNALE DE SATISFACTION : la quatrième enquête de satisfaction triennale élaborée à l'identique des enquêtes précédentes a été adressée à toutes les familles. Elle a permis de :

- . Mesurer l'impact des réadaptations faites en fonction des résultats de la dernière enquête
- . Avoir un avis sur le fonctionnement général, les activités proposées et connaître les priorités sur les objectifs éducatifs et pédagogiques fixés
- . Quantifier des nouveaux besoins en termes d'accueil, des relations avec les équipes d'animation....

Il avait été rajouté sur cette enquête un item destiné à mesurer la connaissance qu'ont les familles de la MJC, de son fonctionnement et projet.

Les nombreux retours ont apporté un certain nombre d'éléments à prendre à compte pour des réajustements et des développements d'actions pour les 3 prochaines années. Parmi ceux-ci :

Connaissance de la MJC :

- 42 % de familles (ayant inscrit leur enfant pour la première fois en 2016) souhaitent avoir plus d'information sur la MJC

Fonctionnement de l'accueil :

- les horaires et jours d'ouverture conviennent. Seule 1 famille regrette la fermeture d'août
- les tarifs sont considérés corrects pour 63 % des familles et plutôt onéreux pour 36 % de familles qui habitent majoritairement sur des communes extérieures ou qui ne participent aucunement à cette forme de garde
- la grande majorité des familles (93%) sont satisfaites des relations avec l'équipe d'animation et considèrent les informations suffisantes
- 70 % des parents disent avoir eu connaissance des projets éducatifs et pédagogiques par le biais des bulletins d'informations (ces derniers étant transmis pourtant à toutes les familles)
- 78 % des familles utilisent les accueils en tant que mode de garde, 55 % en tant qu'activité éducative et 44 % parce qu'il est compatible avec les horaires de travail (plusieurs réponses étaient possibles)

Projets éducatifs et pédagogiques :

- les projets d'animation à thématiques durant les petites vacances plaisent à 81 % des parents pour des raisons diverses : projets intéressants, variés, motivants, riches en diversité. 11 % des familles considèrent qu'il manque de sorties et que les projets ne profitent pas aux enfants, présents seulement quelques jours.
- les projets d'animation d'été plaisent à 74 % des familles pour diverses raisons : beaucoup de sorties, activités ludiques permettant de faire faire à l'enfant ce que les parents n'ont pas le temps de faire, les thèmes évoluent au fil des semaines, découverte de la Haute-Loire... Pour 7 % des familles, les projets ne plaisent pas en raison notamment de l'insuffisance de sorties.

- *classement des objectifs éducatifs* : 1, proposer des animations de qualité – 2, offrir un cadre sécurisant – 3, offrir des possibilités d'accueils assez souples – 4, favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap – 5, proposer des tarifs adaptés aux différentes situations sociales – 6, développer l'information et les relations avec les familles

- *classement des principales activités proposées dans les projets d'animation* : 1, sorties détente à la journée – 2, sorties éducatives patrimoine environnement – 3, sorties culturelles – 4, découvertes activités spécifiques – 5, réalisations collectives arts plastiques à thèmes – 6, jeux éducatifs – 7 ateliers manuels et cuisine.

- 81 % considèrent le travail mené comme éducatif et 89 % estiment qu'il est complémentaire à l'école et à la famille.

- 62 % ont émis des remarques, commentaires et suggestions : toutes ont profité de cet espace pour exprimer leur satisfaction sur les projets, les activités et l'équipe d'encadrement. Des familles souhaitent avoir des informations sur les contenus des projets et sorties plus longtemps à l'avance.

DES PROJETS PEDAGOGIQUES ont été mis en œuvre pour chaque type d'accueil au regard des objectifs éducatifs définis en adéquation avec le projet associatif de la MJC. Les projets d'animation intègrent une dimension culturelle qui se traduit par des sorties éducatives de découverte du patrimoine et de l'environnement de la Haute-Loire, des découvertes d'univers artistiques, scientifiques, ... mais aussi des sorties détente sur des sites naturels de proximité. A partir d'une thématique, les projets sont construits autour de la sensibilisation au thème retenu, une phase d'expression et de réalisations avec différentes techniques (arts plastiques, manuelles, ...) et pour finaliser, une mise en valeur des réalisations (exposition permanente, rencontre avec les familles, presse...)

Les principaux projets mis en œuvre et réalisés (ou en cours de finalisation en 2017)

<p>Mercredis 66 enfants dont 31 moins de 6 ans</p>	<p>Les matins de janvier à juin : création d'un BD en 3 dimensions Les matins depuis septembre : sensibilisation au thème de l'Arbre avec diverses créations : l'arbre des 4 saisons, réalisation d'un arbre géant Les après-midis : . participation aux spectacles proposés chaque mois par le MAYAPO . activités manuelles pour des réalisations diversifiées et apprentissage de petites techniques variées</p>
<p>Vacances d'hiver 67 enfants dont : . moins 6 ans : 33 . Espaly : 39</p>	<p>Découverte d'univers artistiques - rencontres avec les troupes de théâtre en résidence pour lézard d'hiver : participation aux répétitions, découverte des décors... - création de masques avec différents matériaux - participations au festival de la marionnette au Puy en Velay</p>
<p>Vacances de printemps 61 enfants dont . moins de 6 ans : 33 . Espaly : 39</p>	<p>Découverte d'univers artistiques et scientifiques - Mime et expression corporelle avec une comédienne professionnelle et création d'une fresque de silhouettes et d'un théâtre de marionnettes - visite du musée d'art moderne de St Etienne avec participation à l'atelier des enfants - découverte de la paréidolie ou l'art de découvrir des visages dans le paysage et création d'une réalisation en 3D avec des objets du quotidien. - participation à un spectacle de marionnettes.</p>
<p>Vacances d'été Juillet, 84 enfants dont : . moins de 6 ans : 40 . Espaly : 49 Août, 62 enfants dont : . moins de 6 ans : 32 . Espaly : 37</p>	<p>Découverte des musées et expositions en Haute-Loire : un thème par semaine - visite du musée des croyances populaires et musée école du MONASTIER suivi de réalisations : histoire en volume et création d'un monde miniature - visite du parc éolien, moulins et mine d'argent à ALLY suivi de fabrications de moulins, d'une éolienne géante et de deux maquettes autour des énergies renouvelables - musée des oiseaux à LAVOUTE CHILHAC (visite sur place annulée) suivi de la fabrication d'un mobile, de mangeoires, de nichoirs, et d'une cage avec des oiseaux. - musée de la dentelle suivi de la création d'une dentelle géante et de cartes à broder - visite de l'exposition « révélation » suivie de la création d'une œuvre collective et d'une fresque composée de différents tableaux. Découverte de sites : une sortie à la journée par semaine - Pinatelle du Zouave avec des créations en land 'art et la construction de cabanes - château de polignac et participation à l'atelier cuisine du moyen âge - étang du repos pour découvrir la pêche Sorties détente une fois par semaine à la piscine de BRIVES CHARENSAC</p>
<p>Vacances de toussaint 58 enfants dont : . moins de 6 ans : 31</p>	<p>Découverte des volcans - sortie au Mont Bar et découverte des minéraux avec un intervenant du CPIE - création de deux maquettes de paysages volcaniques avec un volcan en éruption.</p>

. Espaly : 36	- participation à un spectacle au MAYAPO
Vacances de Noël 31 enfants dont : . moins de 6 ans : 15 . Espaly : 24	Environnement d'hiver : . créations d'animaux, personnages, arbres,... Sur le thème de l'hiver . participation à un spectacle de contes africains et interactif
PERI Matins de 7h30 à 8h30 65 enfants avec une moyenne d'une quinzaine par jour	sensibilisation autour de divers mouvements artistiques - de janvier à juin : les formes et les couleurs d'après le mouvement Pop Art : apprentissage de techniques arts plastiques pour des réalisations d'affiches, de tableaux... - depuis septembre les paysages d'après les mouvements : impressionnisme, fauvisme, cubisme, pointillisme et art naïf : apprentissage de l'utilisation des couleurs pour réaliser divers coloriage, créations de dessins d'après l'univers d'un peintre...
Après-midi de 16h30 à 17h30 En moyenne une dizaine d'enfants par jour	- de janvier à juin sensibilisation aux sciences et/ou techniques : réalisations de petites expériences sur le thème de l'air, la terre et l'espace et création de divers objets : fusée, montgolfière, kaléidoscopes, lunette astronomique, système solaire. - depuis le mois de septembre : réalisation d'un album pour enfants avec un atelier d'écriture avec l'intervention d'un écrivain public pour la création de l'histoire.
Soirs de 17h30 à 18h30 65 enfants avec une moyenne d'une dizaine par jour	- de janvier à juin : découverte des jeux éducatifs et création de A à Z d'un jeu de société. - depuis septembre : atelier manuel pour apprendre des techniques et réaliser différents objets : bracelets, attrapes rêves....
Mois de novembre matin et soirs Projet autour de l'engagement Pour la deuxième année consécutive, tous les enfants fréquentant les accueils du matin et du soir ont créé, fabriqué des objets destinés à la vente lors du marché de Noël (organisé par la municipalité) pour le compte de l'amicale laïque, permettant ainsi d'alimenter la caisse pour les voyages scolaires. Une cinquantaine de petits objets de qualité ont été réalisés : boules de neige, sapins et fleurs tout en couleur, bougies sur supports.	

A cela ont été également proposés tout au long de l'année et des périodes : ateliers cuisine, organisation de grands jeux, promenades, découverte de jeux éducatifs, lecture d'histoires et de contes, chants....

La hausse constatée sur les petites vacances depuis 3 ans se confirme cette année encore avec 106 journées/enfants de plus qu'en 2015. Les journées réalisées durant l'été sont elles aussi en hausse.

La période des mercredis est repartie à la hausse (+ 112 journées/enfants) après une baisse l'an dernier consécutive à la mise en route des nouveaux rythmes. La fréquentation des mercredis matins a doublé.

Le nombre d'enfants inscrits seulement en période périscolaire (avant et après l'école) est en baisse mais le nombre de journées/enfants est plus important qu'en 2015, ce qui s'explique par une hausse et une régularité de la fréquentation journalière. L'accueil du matin représente 60 % de la fréquentation et celui du soir 40% réparti entre la tranche de 16h30 à 17h30 et celle de 17h30 à 18h30.

Les nouvelles mesures pour la prise en compte des aides journalières demandent une gestion administrative plus importante: calcul selon le type d'accueil en journée/enfants et en nombre/heures enfants et entraînent la perte des aides du Département pour la journée du mercredi et des modifications des aides CAF calculées soit en heures réalisées (Périscolaire) soit en heures facturées (Extrascolaire). Avec l'intégration du mercredi en périscolaire, la CAF apporte une aide sur la quasi-totalité des heures d'ouverture, ce qui revalorise les amplitudes de journée non prises en compte en 2015. Par contre, le Département n'intervient plus pour cette période d'où une perte financière de 780 euros pour 2016.

Toutes les actions prévues ont été mises en œuvre. Les visites éducatives autour du patrimoine à la journée avec pique-nique ont accueilli un très grand nombre d'enfants. Les familles accordent de plus en plus d'intérêt aux réalisations des enfants.

Les contenus des projets dans le cadre du périscolaire ont été revus afin de mieux tenir compte du rythme des enfants (suite à l'aménagement des T.A.P.). Ils ont cette année encore convenus et satisfait les enfants. La mise en place pour la 2^{ème} année consécutive d'un projet autour de l'engagement a suscité beaucoup d'investissement de la part de tous les enfants.

L'enquête triennale de satisfaction est très positive. Elle apporte des éléments importants pour élaborer les projets éducatifs et pédagogiques des trois années à venir et envisager des projets d'animation centrés sur la découverte du patrimoine et de l'environnement avec une dimension culturelle.

2 - LES PETITS BOULOTS D'ETE

Cette opération menée conjointement avec la commune a touché **42 jeunes** (52 en 2015, nombre jamais atteint)

Dès le mois d'avril, cette action a débuté avec une information dans toutes les boîtes aux lettres, suivie des inscriptions durant le mois de mai. En juin, en concertation avec l'OPAC et les services techniques d'ESPALY, les tâches à réaliser ont été listées, les équipes ont été définies, les contrats de travail élaborés ainsi que les déclarations sociales. Fin juin, une réunion collective avec les partenaires, les jeunes et leurs familles a été organisée afin d'apporter toutes les informations nécessaires et remettre les contrats de travail.

Du 4 au 22 juillet, chaque jeune* a travaillé 14h réparties sur 2 jours (ce qui a représenté un total de 598 heures). Il était rattaché soit à l'une des :

- 5 équipes encadrées par les services techniques de la commune
- 5 équipes encadrées par un animateur de la MJC qui travaillait en lien avec le gardien de l'Arbousset.

Les travaux réalisés par les jeunes ont permis de participer à l'embellissement du quartier de l'Arbousset (peintures de barrières extérieures, nettoyages de cages d'escaliers) et autres lieux de la commune : ponçage et peinture de mobiliers urbains (barrières, bancs publics), arrosage des massifs, désherbage) ainsi que sur des lieux à usage collectif et/ou associatif (nettoyages petits mobiliers)

En contrepartie de son travail chaque jeune a reçu sa fiche de paie accompagné du règlement de son salaire au smic horaire + prime de congés payés (148,92€ brut – 112,33 € net)

*2 jeunes n'ont pu pour des raisons sérieuses (autres CDD) être présents durant cette période, ils ont donc été embauchés après le 22 juillet et affectés à d'autres tâches auprès des services municipaux et de la MJC.

Durant ces 3 semaines, un suivi régulier pour chaque équipe a été réalisé : remise de matériel de protection selon la tâche, récupération des contrats de travail, vérification des horaires, initiation aux techniques et matériaux utilisés...

DONNEES QUANTITATIVES

→ Le nombre de jeunes correspond à la moyenne enregistrée depuis plusieurs années.

15 filles soit 36% et **27 garçons** soit 64 %.

→ Les jeunes viennent de tous les quartiers de la commune :

- . 11 du Centre/bourg : 26 %
- . 13 Quartier du val du Riou à la route de Ceyszac : 31%
- . 8 Quartier de st Marcel à route de l'Ermitage : 19%
- .10 Quartier route de Saugues : 24 %

Le pourcentage de jeunes par quartiers est très représentatif du profil de la population et de ses mouvements :

On constate quelques variations par rapport à 2015 : une hausse pour le quartier val du Riou à la route de Ceyszac (+5pts) et une hausse pour le quartier route de Saugues (7 pts) qui peuvent s'expliquer par une « arrivée » de population sur le quartier des Grabeyres et des constructions ou rénovations sur ces secteurs. Une baisse (-11 pts) des jeunes du quartier de st Marcel à route de l'Ermitage, où l'on peut supposer que ces secteurs n'ont pas subi de grosses mutations en termes de population. Quant au centre bourg qui englobe le quartier de l'Arbousset, l'augmentation constatée l'an dernier se confirme (+1pt)

→ Les situations sociales des familles sont toutes représentées : (selon montant QF) Moins de 600 euros : 19 %, entre 600 et 900 euros : 26% - entre 900 et 1200 euros : 16 % - plus de 1200 euros : 39 %

Par rapport à 2015, il est constaté une hausse importante encore cette année pour les plus hauts quotients (+4pts). Une hausse également pour les quotients entre 600 et 900 euros (+9pts) et des baisses pour les situations les plus basses (-5pts) et les situations entre 900 et 1200 euros (-8pts). Les revenus des familles sont pour en grande majorité liés aux quartiers de résidence.

Cette opération menée conjointement avec la commune, depuis 20 ans, a connu cet été le même succès que les années antérieures.

De nombreux travaux ont été réalisés sur l'ensemble de la commune et du quartier de l'Arbousset. Toutes les améliorations, embellissements et travaux d'entretien ont été très appréciés par les habitants.

Cette année, plus d'heures ont été réalisées sur le quartier de l'Arbousset ce qui a, semble-t-il, été apprécié.

Tous les jeunes de la commune sont représentés dans un équilibre quasiment parfait (genre, situations sociales et lieux de résidence) ce qui permet d'affirmer que cette opération est intéressante en termes de mixité sociale.

LES ACTIONS CULTURELLES

LES RESIDENCES DE TROUPES PROFESSIONNELLES

En résidence permanente

. **Le Théâtre des 33** pour la création d'un spectacle (présenté au roi de l'Oiseau) mais aussi pour travailler sur des créations antérieures. La troupe est installée en résidence durant une partie des vacances scolaires et d'autres périodes dans l'année.

. **La Compagnie juste à temps** pour peaufiner la création de 2015. Ce spectacle tourne dans le département. La troupe est installée en résidence régulière dans l'année (au moins une fois par semaine)

Ces deux compagnies ont comme chaque année depuis 6 ans au sein de la MJC, la possibilité de travailler dans de bonnes conditions (salle de spectacles, scène, éclairage si besoin) et d'affiner leurs spectacles, mettre à l'abri leurs décors et matériels.

En résidence temporaire :

. Installation de comédiens pour recevoir les conseils et travailler avec Hervé MARCILLAT sur leurs créations

. Accueils de deux danseurs de Tango professionnels de Paris (en vacances en Haute-Loire), ayant une compagnie (danse/théâtre). Ces deux danseurs ont l'intention de venir installer en Haute-Loire leur troupe

. Mise à disposition d'un espace à la Mobile Compagnie pour auditionner des comédiens en vue de créer un spectacle autour de lectures

. Durant les 3 semaines qui ont précédé le festival lézard d'hiver les troupes invitées ont travaillé leur création en se partageant l'espace. Chacune a invité les enfants du centre de loisirs à assister à une répétition générale.

LA 4EME EDITION DE LEZARD D'HIVER

Le temps fort a eu lieu le samedi et le dimanche de la première semaine de mars. Tous les spectacles ont été présentés dans la grande salle créant ainsi des univers variés sur une même espace. Si cela a réduit la jauge à 80 personnes, cela a permis plus de convivialité et de proximité entre comédiens et public. Hormis un spectacle s'adressant à un public adulte, toutes les troupes ont proposé deux représentations de leur spectacle. Entre les représentations, un temps était organisé pour permettre d'un côté le changement des décors et de l'autre des rencontres entre comédiens et publics.

Les troupes invitées ont présenté des spectacles très variés s'adressant principalement à un public familial.

La Malle en Cartoon (nouveau cirque de puces) pour un public familial

Le Théâtre des 33 (théâtre de rue) pour un public familial

La Soupe aux étoiles (théâtre de rue/cirque) pour un public familial

Liz 'art (théâtre intimiste) pour un public adulte

Durant les 2 jours du temps fort, 7 représentations ont été données pour un total de 359 entrées payantes et une dizaine d'invités dont 4 programmateurs

Le public était composé à environ 60% de familles constituées en moyenne d'un adulte et de deux enfants et de 40% d'adultes de tout âge.

UNE PROGRAMMATION DE SPECTACLES FAMILIAUX TOUT PUBLIC

Elle a été composée de 6 spectacles (de février à décembre) et a touché 312 spectateurs soit une moyenne de 52 personnes. A cela a été proposée une conférence avec seulement 9 personnes.

UNE PROGRAMMATION DE SPECTACLES POUR LES SCOLAIRES DE LA COMMUNE

5 spectacles ont été proposés à tous les enfants de la commune d'ESPALY

- en février avec la compagnie L'Envolante (132 maternelles et 268 élémentaires)

- en avril avec la compagnie L'Envolante (134 maternelles) et la compagnie Daruma (141 élémentaires)

- en décembre la compagnie Lalumi (135 maternelles)

MISE EN PLACE DES NOUVELLES ORIENTATIONS

Les nouvelles orientations décidées lors de la dernière A.G. (accueil des troupes amateurs avec une prestation fixée à 200 € + 50 % de la recette– réduction d'un spectacle pour les enfants des écoles d'ESPALY et augmentation de la participation financière demandée par enfant) ont été mises en œuvre dès le démarrage de la saison 2016/2017.

Les entrées payantes (1481) enregistrées sont en hausse :

- la moyenne de spectateurs (52) a augmenté dans le cadre de la programmation de spectacles familiaux et tout public (39 en 2015)
- une très bonne participation des écoles de la commune à l'offre de spectacles et la compréhension des enseignants de la décision de diminuer le nombre
- l'édition 2016 de Lézard d'hiver a touché encore plus de personnes. Cette année les 359 entrées payantes concernent le tout public (les années précédentes, des représentations avaient été données pour une centaine d'enfants des écoles d'ESPALY).

Le public était très diversifié avec une bonne représentation de toutes les tranches d'âges. Une majorité des spectateurs ont assisté à au moins deux spectacles. Certains ont assisté à des spectacles le samedi et le dimanche. Il a été également constaté que certaines personnes revenaient pour la deuxième voire la troisième année.

Concernant les résidences permanentes de deux compagnies professionnelles : elles ont représenté cette année encore une plus-value pour la MJC et un confort pour les artistes. En effet, l'accueil des troupes en résidence permanente et la participation des comédiens dans la vie de la structure ont permis de pouvoir reconduire des actions telle que l'organisation de lézard d'hiver mais aussi de mutualiser des moyens et des réflexions quant à l'action culturelle de la MJC. Les résidences temporaires ont apporté aux troupes et aux artistes les mêmes confort que ceux donnés aux compagnies en résidence permanentes. Leur accueil permet de créer avec la MJC des liens qui se concrétisent le plus souvent par des collaborations et des participations aux éditions des Lézard d'Hiver.

L'UNIVERSITE DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'objectif pour 2016 était de reconduire les rencontres avec les associations sur différents secteurs géographiques de la communauté d'agglomération, de proposer des modules de formations adaptées, de participer aux formations de services civiques, d'élargir l'U.V.A. vers de nouveaux publics.

Les rencontres collectives dans les communes

Cette action démarrée en 2015 visait à apporter des informations au plus près des associations. En 2016, quatre nouvelles rencontres ont été mises en place sur les territoires de POLIGNAC, COUBON, St PAULIEN et St JULIEN CHAPTEUIL. Les formateurs de la MJC ont animé ces rencontres.

Ces réunions qui ont réuni quelques 40 bénévoles ou élus, ont permis de recenser des besoins en termes de thématiques de formation, d'apporter une information sur le programme de modules de formation mais aussi de répondre à des questions. A la suite de celles-ci, des associations non présentes ont pris contact avec l'U.V.A. pour participer à des modules

- **la tenue d'un stand lors du forum des associations de la communauté d'agglomération en septembre** : comme chaque année, la MJC était présente lors du forum ce qui permet de diffuser aux quelques 150 associations présentes l'information sur les formations.

La mise en place d'un programme de modules de formation

7 modules ont été proposés pour être mis en place tout au long de l'année en fonction des demandes collectives pour les membres d'une même association ou de groupes de bénévoles œuvrant sur le même secteur géographique. C'est seulement à partir du mois de septembre que les modules ont été tenus pour la plupart d'entre eux.

- Le module comptabilité associative programmé durant 3 séances en octobre a réuni 9 participants dont 4 trésoriers, 1 président et 4 membres

- Le module communication interne et externe programmé durant 2 séances en octobre et décembre a réuni 7 participants dont 4 présidents, 2 secrétaires et un membre chargé de la communication.

Les participants à ces modules représentaient des associations de toute nature : culture, santé, sport, loisirs et parents d'élèves implantées sur des petites communes autour du Puy en Velay.

-Le module prévention incendie a été organisé deux fois, une première fois le 26 novembre pour 8 responsables bénévoles d'activités et 9 autres personnes ou d'associations adhérentes à la MJC et une seconde fois le 15 décembre pour 14 personnes de la MPT de BRIVES CHARENSAC.

- Le module de principes de base de l'association loi 1901 a eu des difficultés à se tenir dans un format collectif. Ce module a fonctionné tout au long de l'année en fonction des demandes émanant de personnes voulant créer une association ou de bénévoles rencontrant des difficultés passagères ou voulant renouveler leurs connaissances de base. Les personnes ont été reçues durant les permanences du samedi matin en moyenne durant 2 heures

- Le module de la subvention de fonctionnement à la subvention de projet avec les opportunités offertes par les subventions européennes ne s'est pas tenu en 2016. Il est programmé en février 2017 avec pour l'instant 5 participants.

- Concernant le module gestion et fonctionnement interne d'une association, qui avait été programmé début 2016 sans succès, il a été décidé de le programmer en début d'année 2017, Ce module devrait donc se mettre en place en février (la date ayant été reculée en raison des conditions atmosphériques) avec pour l'instant 3 associations inscrites.

La participation aux formations des services civiques

Compte tenu du développement du dispositif des services civiques et du nombre plus important de jeunes à s'engager auprès d'une association, d'une collectivité, d'un organisme, les formations coordonnées par la DDCSPP ont été augmentées au nombre de trois.

La première a été organisée les 29 et 30 mars, la seconde les 7 et 8 juin et la troisième les 11 et 12 octobre. 73 jeunes ont participé à ces journées. L'U.V.A. intervient à chaque formation pour l'animation d'une séance sur l'Education Populaire et l'Engagement associatif à laquelle ont participé également pour témoigner de leur engagement, Jacques VOLLE présent à toutes les sessions et pour la dernière Michel BARRES et Malou GUIGON, bénévoles à la MJC.

La MJC apporte également son soutien à l'organisation de ces journées : mise à disposition de locaux, accueil, restauration, gestion financière.

L'élargissement de l'U.V.A. : Le Certificat de Formation à la Gestion Associative vers de nouveaux publics

Il était envisagé de proposer notamment à des jeunes en service civique, à des personnes en recherche d'emploi ou recrutées en contrat aidé dans des associations de pouvoir s'engager dans le cursus du C.F.G.A. (Certificat de Formation à la Gestion Associative) en participant aux modules de formation. Pour cela, la MJC avait obtenu la reconduction de l'habilitation à proposer le CFGA. Avec l'organisation de la nouvelle Région cette première étape a pris plus de temps que prévu ce qui a décalé la mise en œuvre de ce projet.

Par ailleurs, les multiples démarches faites par la MJC auprès de Pôle Emploi pour apporter une information aux publics concernés n'ont pas abouties.

La mise en place d'un groupe recherche formation

La DDCSPP de la Haute Loire qui a lancé un groupe de réflexion et d'échanges de pratiques autour de la problématique des Jeunes et des actions menées dans le cadre politique de ville a sollicité l'U.V.A. pour le suivi de ce groupe afin de coordonner des temps de théorie et une recherche/formation. Courant octobre une rencontre avec des intervenants dont Jacques ION de l'U.V.A. de St Etienne permettra de déterminer la collaboration entre l'U.V.A. et la DDCSPP.

Les 4 rencontres informations organisées cette année sur des nouveaux secteurs géographiques n'ont pas eu les effets espérés : peu d'associations étaient présentes au regard du nombre d'associations existantes sur ces secteurs, ce qui a étonné les élus de toutes les communes concernées qui avaient apporté leur aide à la diffusion des invitations et à l'organisation des réunions. Concernant les rencontres sur St PAULIEN et St JULIEN CHAPTEUIL, secteurs en dehors de la communauté d'agglomération et malgré l'aide des élus à la diffusion des informations aux nombreuses associations des communautés de communes, il a été constaté un nombre encore plus faible de participants voire aucune participation. Pour autant les personnes présentes lors de ces réunions ont apprécié les informations apportées.

Concernant la mise en place des modules démarrés en septembre, un bilan définitif sera réalisé en tout début d'année 2017 et nous permettra d'avoir des données quantitatives mais aussi qualitatives fournies par les participants par le biais de bilans individuels et collectifs faits à la fin des modules.

Il est constaté d'ores et déjà que près de 80% aux modules sont des bénévoles rencontrés lors des rencontres collectives ou lors des permanences du samedi. Par ailleurs leurs avis sont très positifs quant aux apports de connaissances reçues par l'U.V.A.

La mise en place d'une permanence hebdomadaire a plutôt bien fonctionné. Cela permet de faire du « sur mesure » et les aides théoriques et techniques ont semble-t-il été très appréciées.

L'implication de l'U.V.A. dans la formation des services civiques est très importante car elle permet d'une part de positionner la compétence de l'U.V.A. et d'autre part d'apporter du sens à son action en intervenant auprès de jeunes.

Il est à regretter que l'élargissement des formations vers des publics précarisés n'ait pu avancer et que Pôle emploi du Puy ne réponde pas à nos demandes. Cette action proposée par l'U.V.A. 42 existe à St ETIENNE et permet à des publics de valoriser leurs savoir-faire et pour certains de s'engager dans une V.A.E.

LE POINT D'ACCUEIL A LA VIE ASSOCIATIVE

Près d'une dizaine d'associations ont été accompagnées dans leurs démarches : modification de statuts, élaboration du projet associatif, élaboration de demandes de subventions....

Des bénévoles reçus durant ces permanences ont, pour certains, participé à des modules de formations.

LES MISES A DISPOSITIONS ET SERVICES AUX ASSOCIATIONS

Les mises à disposition ont des objets multiples : les **mises à disposition des locaux et matériels** pour assemblées générales, réunions, répétitions supplémentaires pour les activités, spectacles, réunions de bureau, ... Elles ont lieu principalement le week-end, en dehors des heures d'ouverture au public de la MJC et durant les vacances scolaires. **Les mises à disposition de matériels** (tables, chaises, ...) pour les associations adhérentes ou communes, organisant des manifestations au gymnase.

Les aides aux associations consistent aussi à les accompagner dans l'organisation de leur manifestation comme le concert de la chorale (affiches, tracts...) et/ou la partie technique (son et lumière). Il s'agit également d'informer et de sensibiliser les utilisateurs aux risques liés à l'accueil de publics (incendie, consignes de sécurité

Les mises à disposition en chiffres :

DESIGNATIONS	UTILISATEURS	NOMBRE
Réunions, A.G., Pratique d'activités mensuelles Autres organisations associatives	Bonzaï, Chorale, Mochafède, Zircon, tir sportif, cyclo....	67
Troupes de Théâtre en résidence	5 troupes	48
Formation Incendie	MJC et Mairie	1
Spectacles	Relais Assistantes Maternelles	2
Avec accompagnements techniques : spectacle folklorique juillet	Commune	1
Formation Service Civique	DDCSPP, U.V.A., Ligue enseignement, PIJ	6
Associations extérieures	Croix rouge – A cœur joie –intermezzo – fédérations éducation populaire	6
NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES Avec mise à dispo de mobilier	Mairie de 13h30 à 14h30 sur 2 salles en moyenne par jour	560 heures
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	Ecole pour activités artistiques	100 heures

Les mises à dispositions sont encore en augmentation cette année.

AUTRES ACTIONS ET TRAVAUX REALISES

→ **COMMISSION COMMUNICATION** : le groupe composant la commission a réalisé deux « Fil rouge », en direction des adhérents qui se traduit par un recto verso format A4 avec un coup de flash sur 2 activités, les projets du secteur enfance/jeunesse et une info sur les spectacles à venir. Le groupe est également allé à la rencontre des activités.

→ **COMMISSION GESTION SOCIALE** : mise en place depuis 2014 et à laquelle Jacques VOLLE, Maire d'Espaly, participe, cette commission, avait établi un diagnostic pour d'une part formuler des directions à prendre, à savoir agir sur le poste des charges salariales afin d'envisager un meilleur avenir en termes financiers sans dénaturer le projet de l'association tout en augmentant certains moyens humains nécessaires et d'autre part préparer l'avenir à moyen terme concernant l'équipe de permanents et de nouveaux aménagements en termes de gestion afin de prévoir le départ de Josiane et l'arrêt de l'aide du Fonjep. Il était donc prévu qu'en 2016, le poste de direction soit réduit à 50 % afin de prévoir notamment l'embauche d'un animateur.

Lors de la dernière rencontre durant l'année 2016 des membres de la commission, ces décisions ont été reportées pour deux raisons. La première étant qu'Agnès a démarré en septembre une formation DEPJEPS pour 18 mois. Cette formation qui lui permettra d'acquérir toutes les connaissances supplémentaires à celles qu'elle détient, pour diriger la structure selon de nouveaux aménagements, l'amène à être absente en moyenne 3 jours toutes les 3 semaines ce qui suppose que Josiane doit la remplacer notamment sur le secteur enfance/jeunesse. La seconde étant la volonté de la communauté d'agglomération de prendre la compétence des centres de loisirs ce qui va supposer un temps nécessaire pour aborder cette question. De ce fait, les membres de la commission ont jugé nécessaire que le poste de direction soit maintenu encore quelques temps à 80% et que l'année 2017 permettra de peaufiner ce projet, de le chiffrer et de le présenter au conseil d'administration afin qu'il soit opérationnel en 2018.

→ PARTICIPATION AUX ANIMATIONS LOCALES

- Téléthon : aide à la tenue de la buvette, organisation d'un spectacle à 17h...
- Marché de Noël : stand des ateliers patchwork, peinture sur bois et poterie, et le projet d'animation avec les enfants,

LA GESTION DES EQUIPEMENTS

<u>Le Gymnase municipal :</u>	<u>LA MJC :</u>
<p>Selon la convention signée en 2010 entre la commune et la MJC, la participation de l'association au fonctionnement du gymnase a consisté durant l'année 2014 (hormis les périodes de fermeture de la MJC) à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller aux ouvertures et fermetures des installations - Veiller à la propreté des locaux - Remettre les clefs, code alarme, et consignes de sécurité aux occupants durant les week-ends, périodes de vacances ou en dehors des heures de présence du personnel MJC - Signaler tout dysfonctionnement - S'assurer du respect des occupations et de l'état des lieux 	<p>Conformément à la convention qui définit les modalités de mise à disposition gratuite des locaux et de matériel, par la commune d'ESPALY à la MJC pour son objet associatif. Les tâches au quotidien ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Gérer et animer les activités statutaires et missions confiées par la commune . Entretien et nettoyer quotidiennement les locaux (l'entretien et la maintenance des bâtiments sont assurés par les agents municipaux) . Coordonner l'ensemble des activités de la MJC et établir un planning d'occupation . Veiller aux règles et normes de sécurité avec une collaboration régulière avec les services techniques de la commune . Faire respecter auprès des différents usagers le règlement intérieur et les modalités de mises à disposition des locaux . Définir les modalités d'utilisation . Assurer un contrôle régulier lors des mises à disposition aux associations durant le week-end ou en dehors des heures d'ouverture (convention de mise à disposition, consignes de sécurité, état des lieux, remise des clefs et code alarme, suivi des modalités...) et tenir une astreinte.

RAPPEL TARIFS 2016/2017

➤ TARIFS DES ADHESIONS ANNUELLES

- Individuel adulte (+18 ans) : 23 €
- Individuel enfant (-18 ans) : 10 €
- Familiale : 46 €
- Associative ou de soutien : 46 € (minimum)

➤ TARIFS ENTREE SPECTACLES

- Adulte non adhérent : 8,5 €
- Adulte adhérent : 7,5 €
- Enfants, étudiants, chômeurs : 5 €

➤ PARTICIPATIONS FINANCIERES POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES :

- 1- Les participations sont variables selon les activités et toutes sont calculées au plus juste ce qui requiert un nombre déterminé de participants.

Les tarifs sont déterminés entre les intervenants et la directrice. Ils tiennent compte de plusieurs éléments :

Statut du responsable d'activité (bénévole ou rémunéré) – du coût du matériel, matériaux ou supports pédagogiques mis à disposition – frais annexes (déplacement, documentation, abonnement...)

- 2- Les activités liées à une association adhérente à la MJC (chorale...) : les participations à l'activité sont fixées par l'association

➤ TARIFS ET MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE LA MJC

1- POUR LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DE LA COMMUNE :

OBJET DE L'UTILISATION	CONDITIONS
Animations avec ou sans but lucratif : Loto, concours de belote, soirée dansante privée, fête de l'école, bourses d'échanges, exclusivement.	Pour une salle pour une journée ou une soirée : . 14 € + rangement et nettoyage du matériel + nettoyage (balayage et lavage) de tous les locaux utilisés (salle, coin cuisine, hall, toilettes) . caution de 150 € . respect du règlement intérieur Option facultative : 40 € pour le nettoyage des locaux.

2- POUR LES COMITES D'ENTREPRISE DE LA COMMUNE OU ASSOCIATIONS EXTERIEURES

OBJET DE L'UTILISATION	CONDITIONS
Animation privée sans but lucratif ou relevant de l'objet statutaire.	Pour une salle pour une journée ou une soirée : . 168 € + rangement et nettoyage du matériel + nettoyage (balayage et lavage) de tous les locaux utilisés (salle, coin cuisine, hall, toilettes) . caution de 150 € . respect du règlement intérieur Option facultative : 40€ pour le nettoyage des locaux.

3- POUR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

OBJET DE L'UTILISATION	CONDITIONS
Mises à dispositions n'excédant pas une dizaine d'utilisations annuelles durant les temps d'ouverture pour : Pratique de l'activité, ou réunions des organes de l'association	. carte d'adhésion collective : 46 € /an (minimum) . respect du règlement intérieur Ou Adhésion individuelle des membres à la MJC
Animation privée associative sans but lucratif : galette des rois, temps convivial, ...	Pour une salle pour une journée ou une soirée : . 14 € + rangement et nettoyage du matériel + nettoyage (balayage et lavage) de tous les locaux utilisés (salle, coin cuisine, hall, toilettes)

	. caution de 150 € . respect du règlement intérieur Option facultative : 40 € pour le nettoyage des locaux.
Animation avec but lucratif : loto, belote, concert, spectacle, soirée dansante sur invitation.	Pour une salle pour une journée ou une soirée : . 64 € + rangement et nettoyage du matériel + nettoyage (balayage et lavage) de tous les locaux utilisés (salle, coin cuisine, hall, toilettes) . caution de 150 € . respect du règlement intérieur Option facultative : 40 € pour le nettoyage des locaux.

Autres options facultatives : matériel sono et/ou lumière seulement avec un personnel de la MJC* : 65 €

*selon les disponibilités

Avec chaque mise à disposition d'une salle, sont également compris, selon les besoins :

- . Tables et chaises dont le nombre correspond à la capacité de la salle
- . Petite sonorisation, avec un lecteur CD
- . 1 micro HF (dont la pile devra être fournie par l'association utilisatrice)
- . Une salle annexe en RDC (Scaramouche)
- . Coin cuisine

CENTRE DE LOISIRS tarifs applicables en septembre 2016 et en janvier 2017

→ **TEMPS REPAS applicables à partir de septembre 2016** (suite l'augmentation des repas prise par le conseil municipal en juillet 2016)

→ **ADHESION MJC et TARIFS DEMI-JOURNEE applicables à partir de JANVIER 2017** (suite à la décision prise par l'Assemblée Générale de la MJC en mars 2016)

- **adhésion annuelle à la MJC : 10 €** par enfant.
- Les tarifs en **demi/journées** sont calculés selon le quotient familial, la commune de résidence et après déductions des prestations des communes (celles qui versent directement les aides à la MJC), de la CAF, de la MSA et du Département. **Les tarifs comprennent les goûters du matin et de l'après-midi**

Les tarifs sont dégressifs :

- . 10 % de réduction pour le 2^{ème} enfant
- . 15 % de réduction à compter du 3^{ème} enfant

Ces réductions ne s'appliquent pas sur le forfait temps repas.

Pour les nouveaux inscrits, la première demi/journée est gratuite

Montant du quotient	Commune Espaly		Communes versant une prestation à la MJC		Autres communes	
	Demi-Journée	Temps Repas	Demi-Journée	Temps Repas	Demi-Journée	Temps Repas
-381 €	2,65	3,87	3,30	5,50	4,97	5,50
381 à 533€	3,20	3,87	3,86	5,50	5,51	5,50
533 à 686€	3,75	3,87	4,41	5,50	6,07	5,50
686 à 838€	4,30	3,87	4,97	5,50	6,62	5,50
838 à 991€	4,86	3,87	5,51	5,50	7,17	5,50
991 à 1143€	5,41	3,87	6,07	5,50	7,73	5,50
+ 1143€	5,96	3,87	6,62	5,50	8,28	5,50

RAPPEL DU PROJET ASSOCIATIF

BUT DE LA MJC : l'Education Populaire, en direction de tout public, grâce à diverses actions d'ordre culturel, social et sportif. (article 2 des statuts)

OBJECTIFS GENERAUX

- Rendre accessible toutes les actions et activités mises en place quel que soit l'âge, la situation sociale et culturelle, le lieu d'habitation et les capacités de chacun.
- Maintenir et développer toutes les formes de mixité (sociale, géographique, culturelle etc...).
- Améliorer qualitativement l'accueil de ses publics et notamment des enfants et des jeunes.
- S'adapter en permanence aux besoins de la population et des familles, aux mutations et transformations sociales, sociologiques ou économiques.
- Répondre à la demande sociale par le développement des pratiques culturelles, artistiques ou sportives, par l'accompagnement pour une meilleure insertion sociale, par l'organisation et la mise en œuvre de services.
- Intervenir contre toutes les formes de déviance sociale. Le temps passé en son sein doit représenter pour chaque individu un temps constructif. Elle reste attachée à la considération de l'individu dans sa globalité : Savoir Etre et Savoir Faire.
- Maintenir et créer des liens sociaux.
- Contribuer à l'éducation globale de l'enfant et des jeunes et les sensibiliser à leur rôle de futur citoyen.
- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement, l'initiative et la responsabilité.

OBJECTIFS SPECIFIQUES AUX DIFFERENTS SECTEURS

➤ L'accueil enfance/jeunesse

Les accueils de mineurs

L'action éducative de la MJC en direction du public enfance/ jeunesse intervient dans le cadre d'accueils agréés ou actions spécifiques. En tant que structure socio-éducative, la MJC inscrit son action éducative sur le temps de loisirs des enfants dans un cadre de coéducation complémentaire à la famille et à l'école.

Pour les familles :

- Offrir des possibilités d'accueil assez souples (demi-journée avec ou sans repas, journée avec ou sans repas...),
- Proposer des tarifs adaptés aux différentes situations sociales,
- Offrir un cadre sécurisant,
- Proposer des animations de qualité,
- Développer l'information et la relation avec les familles,
- Favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap.

Pour les enfants :

- Favoriser l'esprit de tolérance et l'apprentissage des règles de vie en collectivité en donnant la possibilité à chacun de trouver sa place,
- Eveiller la curiosité et la compréhension avec une dimension ludique afin de favoriser l'élargissement des connaissances,
- Favoriser la découverte d'activités multiples et l'apprentissage de techniques variées, dans des domaines divers (arts plastiques, culture, sciences, jeux, sport, environnement),
- Favoriser la réalisation de projets collectifs,
- Réaliser, conceptualiser, imaginer, créer, et s'investir (selon le temps passé au centre) dans les projets d'animation,
- Favoriser les différents temps du jeu,
- Permettre aux enfants de s'exprimer sur les projets et activités,
- Sensibiliser les enfants à leur environnement et patrimoine.

Pour l'équipe d'animation

- Favoriser la formation individuelle et/ou collective,
- Impliquer les animateurs dans l'élaboration du projet pédagogique avant chaque période,

les jeunes de 16 à 18 ans

- Organiser conjointement avec la commune l'opération annuelle des petits boulots d'été

➤ L'organisation de loisirs diversifiés

Les activités de loisirs d'ordre culturel, sportif, créatif, ... constitue un domaine important dans la vie de l'association. Elles nécessitent un suivi permanent et une adaptation constante aux besoins des personnes (enfants et adultes) :

- Favoriser l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre dans une démarche non élitiste,
- Proposer une palette d'activités diversifiées pour répondre au plus grand nombre,
- Favoriser l'accessibilité financière,
- Permettre aux adhérents de devenir actifs.

➤ L'action culturelle

L'action culturelle s'articule autour de la mise en place d'une dizaine de rendez-vous culturels dans l'année, de temps forts et d'aide à la résidence d'artistes professionnels :

- Permettre l'accessibilité du plus grand nombre à la culture : musique, théâtre, lecture,
- Promouvoir les pratiques professionnelles et amateurs (théâtre, musique,...),
- Faire partager des passions et découvrir des talents locaux,
- Mettre en place une politique tarifaire attractive,
- Adapter des horaires aux besoins de chacun (individuels et familles)
- Accueillir des troupes professionnelles en résidence

➤ L'aide et l'appui aux associations et aux bénévoles

Antenne U.V.A. 43 - La formation des bénévoles et/ou professionnels

L'antenne de l'Université de la Vie Associative s'inscrit dans la continuité et la démarche de la MJC qui est d'apporter des connaissances et du sens à l'action individuelle et /ou collective. L'UVA existe pour permettre aux bénévoles et professionnels de la vie associative de REFLECHIR, SE FORMER et ECHANGER

- Proposer un programme de formations adapté aux demandes,
- Participer aux formations de jeunes en service civique,
- Assurer la gestion et l'animation de groupes « recherche/action »,
- Mettre en place et faire le suivi du Certificat de Formation à la Gestion Associative,
- Diffuser le programme en direction du plus grand nombre d'associations du département,
- Développer le réseau de partenaires,
- Travailler en réseau avec l'U.V.A. de St Etienne et les antennes (Montbrison et Roanne).

Point d'Accueil à la vie associative. La MJC est habilitée PAVA

- Délivrer un premier niveau d'information et de conseil dans les domaines suivants : administratif, comptable, juridique et de gestion,
- Orienter, si nécessaire, vers d'autres sources d'informations : partenaires publics ou privés,
- Apporter sa compétence aux associations dans des domaines aussi divers que : recherche de subventions, élaboration d'un contrat de travail, création d'associations, constitution d'un règlement intérieur...,
- Former en fonction des demandes, les bénévoles occupants des responsabilités associatives,
- Accompagner les bénévoles dans leurs diverses démarches.

Les associations locales :

- Mise à disposition de locaux et/ou de matériels,
- Aide logistique,
- Installation de manifestations,
- Relais pour l'information des activités.

PROJET 2017

Les différents secteurs menés et gérés par la MJC demeurent des supports pour agir pour une meilleure égalité des chances et permettre au plus grand nombre de pouvoir participer à son programme d'actions et d'activités.

la MJC reconduira des actions, en améliorera certaines et en développera de nouvelles tout en restant attentive dans la détermination des choix à faire en matière de gestion afin de maintenir un équilibre budgétaire.

En 2017, il s'agira, de maintenir et renforcer l'existant, développer les partenariats, réajuster les objectifs du projet associatif notamment pour le secteur enfance jeunesse et d'agir notamment pour :

Permettre une meilleure accessibilité aux pratiques culturelles afin d'enrichir l'environnement éducatif

Elaboration des nouveaux projets éducatifs et pédagogiques des accueils de mineurs pour les trois ans à venir en tenant compte des résultats de l'enquête triennale 2016 et intégrant une dimension culturelle : Organisation de projets d'animation permettant la découverte de l'environnement : lieux naturels, lieux culturels, lieux communs, lieux publics, patrimoine local - Participation régulière à des événements organisés sur le territoire

Organisation régulière de spectacles

Accueil de résidence d'artistes

Organisation de la 6^{ème} édition de Léopard d'hiver avec un nouveau format

Découverte d'activités d'expression

Favoriser un meilleur accès aux différentes pratiques et activités exigeant très souvent un coût onéreux, avec des tarifs adaptés.

.....

Favoriser le lien social dans le cadre d'activités socio culturelles

Développement des moyens d'agir contre les comportements individualistes et consuméristes

Participation à des manifestations communales (Téléthon, marché de Noël) en y impliquant le public enfant

Organisation de temps familiaux dans le cadre des accueils de mineurs

....

Promouvoir l'engagement associatif et développer la citoyenneté

Mise en place des petits boulots d'été permettant à des jeunes de 16 à 18 ans de la commune de vivre une première expérience professionnelle, de s'impliquer dans l'amélioration du cadre de vie dans les divers quartiers.

Mise en place dans les projets d'animation dans le cadre des accueils de mineurs des actions visant à sensibiliser les enfants autour des notions de partage, de solidarité, du vivre ensemble.

....

Développer les actions de l'U.V.A., élargissement des publics (jeunes en contrat aidé dans les associations, jeunes bénévoles,)

Participer aux 3 sessions de formation des services civiques

Participer à la journée départementale « vive les associations » avec l'U.V.A. de St Etienne

Mettre en place un projet interne à la MJC « Mémoire de la MJC et archivage »

Accompagner un projet, initié par la DDCSPP fin 2016, sur la participation des jeunes de 14 à 30 ans à la vie de leur quartier en lien avec l'U.V.A de St Etienne.

BILAN 2016

COMPTE DE RESULTAT 2016

BUDGET PREVISIONNEL 2017